

DÉLINQUANCE ET RÉBELLION EN FRANCE ET EN EUROPE

Henri Mendras *

Des enquêtes récentes apportent des données nouvelles sur la criminalité et la violence émeutière qui permettent de vérifier les statistiques de la police et de faire des comparaisons avec différents pays européens. Dans notre société, qui se veut non violente, une contre-société violente est en train de s'institutionnaliser dans des quartiers de grandes métropoles. Il ne faut pas confondre la criminalité « acquiescitive », qui a eu tendance à diminuer dans les années récentes, et la violence « expressive » des jeunes en rébellion contre l'ordre social. Malheureusement, la politique et les médias, jouant de ce thème à contre temps, risquent d'amplifier le phénomène au lieu de le brider.

La criminologie française, si brillante au début du siècle avec Tarde et Durkheim, était tombée en déshérence. Cet assoupissement de l'intérêt des sociologues pour le crime et les déviances correspondait à une évolution manifeste de la société qui se voulait de plus en plus non-violente. Le refus de la violence devenait un thème idéologique majeur, partagé par tous les courants idéologiques, sauf ceux d'extrême-droite et d'extrême-gauche. L'État lui-même se croyait régner sur un peuple amène, puisqu'il pouvait construire des préfectures et des universités sans grille pour les protéger. Mai 1968 et les manifestations paysannes rappelèrent à la réalité; et les grilles réapparurent.

Depuis vingt ans, la violence redevient légitime dans une partie de la société. C'est le recours accepté de ceux qui n'ont pas d'autres moyens de lutte sur le plan international, comme la banalisation du terrorisme le prouve, et aussi sur le plan intérieur, comme les journaux le racontent quotidiennement. Que ce soient les agriculteurs, les Corses, les jeunes, une nouvelle culture de la violence s'est installée

* Je remercie Laurent Mucchielli (CNRS/CESDIP) de son aimable collaboration dans la préparation de cet article ainsi que Michel Forsé, Sylvain Meyet et Marco Oberti pour leurs utiles suggestions.

dans notre société majoritairement acquise à la non-violence. Le recours à la violence dans les manifestations est une pratique instituée depuis de longues années chez les agriculteurs qui ont une longue tradition de manifester : en 1982-1990, sur les 152 manifestations prises en compte par les CRS, 39 % ont été le fait des agriculteurs, 19 % des salariés d'entreprises en difficulté, 14 % des lycéens et étudiants, le reste se répartissant entre des thèmes et des catégories sociales variés. Notamment les ouvriers ont moins souvent recours à la violence.

La fortune récente du mot « incivilité » révèle à la fois la prise de conscience collective du phénomène et l'imprécision qui l'entoure : synonyme d'impolitesse pour Littré, il désigne aujourd'hui les agressions mineures qui se sont banalisées.

Du coup, des sociologues se sont à nouveau intéressés au crime et à la violence, et une nouvelle école de criminologie française est en passe de se constituer. Tant il est vrai que la « demande sociale » est nécessaire pour stimuler la recherche scientifique. Au cours des deux années passées, plusieurs livres ont été publiés, et la France commence à rattraper son retard sur l'Allemagne et surtout la Grande-Bretagne, qui a toujours été pionnière en Europe. Les études européennes peuvent se fonder sur les travaux américains qui ont été particulièrement foisonnants dans les années 1950 et 1960 et sont arrivés à des conclusions fondatrices.

Incertitude des données

La grande difficulté du sujet vient de l'incertitude sur les données, bien mise en valeur par le Rapport Caresche et Pandraud (2002). Les chiffres de la police, en mesurant le nombre des délits, mesure en même temps l'activité de la police : plus la police est active, plus elle enregistre de délits. De plus, l'opinion publique et les hommes politiques jouent leur rôle ; ainsi s'établit un cercle vicieux : si le sentiment d'insécurité augmente, les hommes politiques en font un thème électoral répercuté par les médias et augmentent les moyens de la police ; alors les chiffres de la délinquance augmentent, les médias s'en emparent et le sentiment d'insécurité trouve confirmation. Ce qui ne veut pas dire, évidemment, que la délinquance n'a pas augmenté, mais clairement que le sentiment d'insécurité évolue de manière relativement autonome.

Plusieurs exemples peuvent être donnés pour illustrer ce mécanisme. Depuis dix ans, le nombre de viols recensés a augmenté fortement et les cas de pédophilie traités par les tribunaux se sont multipliés. Ce qui ne veut pas dire que le nombre total des viols, notamment incestueux

entre père et fille, ait augmenté, pas plus que les actes pédophiles, car la grande majorité de ces délits reste inconnue de la police et des tribunaux. Un plus grand nombre de victimes osent parler et le système pénal et judiciaire les écoute de manière plus attentive. Les catégories statistiques, elles-mêmes, sont « perméables » : par exemple, aux États-Unis, le nombre des homicides a baissé et le nombre des agressions avec coups et blessures a augmenté parce que des services hospitaliers d'urgence, devenus rapides et efficaces, sauvent plus de victimes, comme ce fut le cas pour Bertrand Delanoë en France.

De même, les chiffres de la délinquance augmentent dans des départements ruraux, notamment en Ariège, dans le Cantal et la Lozère; or cette augmentation est suspecte parce les Services des renseignements généraux ont été chargés depuis 1991 d'une mission « d'anticipation des émeutes » qui les a conduit à tenter de mesurer les violences urbaines; tout naturellement, ils ont commencé par les villes, puis récemment, ils se sont intéressés aux régions rurales. En effet, la définition même des délits pose des problèmes délicats entre les incivilités, dont on parle depuis dix ans, et les véritables émeutes dont certaines banlieues sont le théâtre, les classements sont difficiles. Différente de la délinquance « acquisitive », une délinquance « expressive » se développe par laquelle le jeune exprime son agressivité et ne cherche pas de profit. Rayer la peinture d'une voiture est une bêtise de gosse qui mérite une réprimande et demande réparation. Brûler des dizaines de voitures dans un affrontement avec la police est une véritable rébellion contre la société, voisine du terrorisme, et non un délit ou un crime relevant de la routine policière ou judiciaire. Confondre les deux est une erreur d'analyse : les rebelles ne sont pas des « sauvages ». C'est d'ailleurs bien pourquoi les Renseignements généraux ont été mobilisés pour comprendre cette forme nouvelle de rébellion et, si possible, la prévenir.

Pour contourner cette sorte d'aporie statistique, les criminologues ont élaboré des enquêtes dites de « victimisation » et « d'autodéclaration ». Dans les premières, on demande à un échantillon représentatif de la population de dire toutes les agressions dont ils ont été les victimes depuis un ou deux ans. Dans les secondes, on demande à des jeunes délinquants de raconter tous les actes délicieux qu'ils ont accomplis. Nous utiliserons ces deux sources.

Les grandes tendances

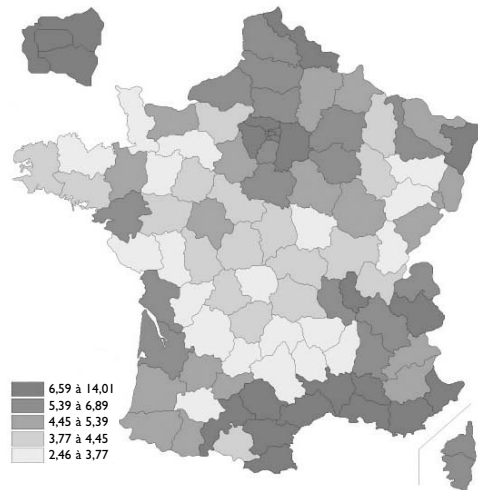
Ces précautions étaient nécessaires avant de présenter les éléments de diagnostic que l'on peut avancer sur la France et d'autres pays européens. D'abord, rappelons quelques données bien établies :

- la masse de la criminalité est le fait d'adolescents et de jeunes adultes : le phénomène apparaît vers 8 ou 10 ans, s'accélère à l'adolescence (12-13 ans) et atteint son maximum vers 15-16 ans, puis décroît jusqu'à disparaître autour des 30 ans.
- Les garçons des classes populaires sont pratiquement les seuls à avoir à faire avec la police. Les filles font beaucoup moins de délits. Dans les classes moyennes et supérieures, la famille, le plus souvent, parvient à sortir l'adolescent des mains de la police, à le raisonner et à masquer le délit. Le rajeunissement des délinquants, dont on parle tant à la télévision, n'apparaît pas encore dans les statistiques. Les pré-adolescents étaient rarement poursuivis jusqu'à une date récente.
- Le risque de cambriolage a diminué (selon trois estimations différentes : - 13 %, - 6 % et - 4 %). Il est toujours socialement ciblé sur les groupes socio-professionnels les mieux dotés de biens : cadres supérieurs, professions libérales et entrepreneurs.
- Le chiffre des homicides n'a guère varié depuis cinquante ans ; en revanche, les coups et blessures volontaires et les violences collectives sont en forte augmentation depuis vingt ans, montrant bien que les formes quotidiennes de la violence deviennent habituelles dans certains milieux sociaux. Depuis dix ans, les ouvriers sont le groupe professionnel le plus souvent victime d'agressions, ce qui n'était pas le cas auparavant.
- Pour les viols et la pédophilie, on ne peut rien dire.

Ces caractéristiques majeures permettent d'expliquer en partie les grandes tendances d'évolution de la criminalité. Le grand mouvement de rajeunissement de la population, d'enrichissement et d'urbanisation des années 1960 et 1970 ont entraîné dans la plupart des pays une augmentation de la délinquance ; puis le vieillissement de la population, l'aménagement des villes et la fin des Trente Glorieuses ont contribué à un tassement de certains délits. La baisse des taux d'agression se poursuit aux États-Unis : de 10,1 % en 1989 à 6,5 % en 2000.

L'incertitude des statistiques rend l'analyse géographique sujette à caution, comme le prouve la « découverte » récente de la délinquance rurale. Sur l'ensemble du territoire, les crimes et délits contre les personnes sont nettement plus nombreux dans les zones urbanisées : région parisienne, Nord, Alsace, Rhône, la région Provence-Côte d'Azur et, à un moindre degré, la vallée de la Garonne. Les maximums se trouvent en Seine-Saint-Denis et Val d'Oise (7,25 et 7,06 pour 1 000 habitants en 2000) et les minimums dans le Lot et le Cantal (1,65 et 1,68).

I. La criminalité en France en 2000
(nombre de crimes et délits par département pour 1 000 habitants)

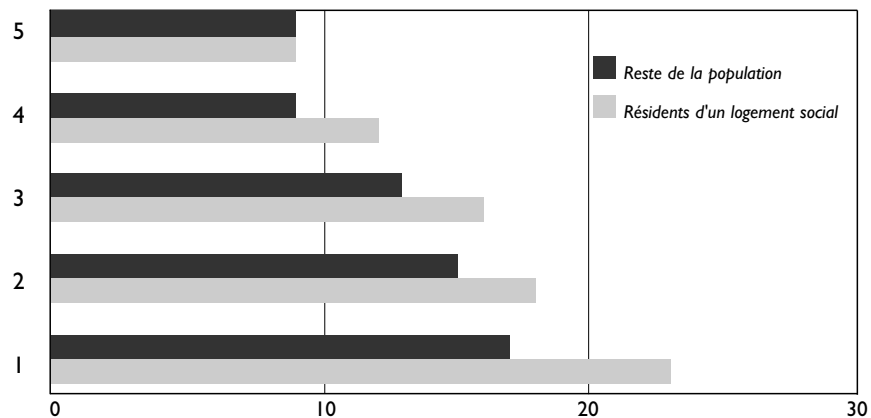


Source: Ministère de l'Intérieur, 2000.

Il est clair que la délinquance se concentre dans certaines banlieues. Le rapport de Didier Peyrat sur la délinquance dans le patrimoine des HLM (3,7 millions de logements en 1999) montre que les résidents d'un logement social souffrent beaucoup plus souvent du vandalisme sur leurs biens (boîtes aux lettres, portes, voiture, etc.)

Question: « Pour chacun des actes suivants, lorsque vous pensez à votre lieu d'habitation, dites-moi si vous en avez été vous-même victime au cours des 12 derniers mois? »

- 1 : Vandalisme sur vos biens personnels (boîte aux lettres, porte, voiture, etc.)
- 2 : Effraction ou tentative d'effraction de votre voiture (dans le but de la voler ou de voler quelque chose à l'intérieur)
- 3 : Injures
- 4 : Difficultés liées à la présence de chiens dangereux ou d'autres animaux dangereux
- 5 : Bousculade.



Source: Sondage Ipsos.

De manière remarquable, le sentiment d'insécurité est particulièrement élevé chez les jeunes: c'est la préoccupation numéro un de près de 15 % des 15-24 ans; 68 % des 15-19 ans redoutent « un peu » ou « beaucoup » une agression physique avec arme. Cette insécurité incite ceux qui le peuvent à quitter ces quartiers, ce qui aggrave la relégation de ceux-ci. Ces foyers de désorganisation sociale et de violence renforcent dans leur voisinage le sentiment d'insécurité latent qui, ainsi, déborde largement leur périmètre.

Le sous-équipement social, commercial et administratif de ces quartiers explique leur situation. La redistribution territoriale des moyens de la police et de la gendarmerie s'est heurtée à de fortes rigidités, si bien que les régions et les quartiers « calmes » sont mieux fournis en policiers que les zones d'urbanisation récentes: remédier à ce déséquilibre sera la véritable pierre de touche de la politique gouvernementale. L'Éducation nationale est seule à avoir collé au territoire avec ses ZEP.

Si l'on compare « l'encadrement » d'un canton de 10 000 habitants à une cité HLM de même densité, on est frappé du contraste: le canton dispose d'un conseiller général, de dix maires et secrétaires de mairie, d'une centaine de conseillers municipaux, d'une gendarmerie, de plusieurs agences postales et d'un réseau de facteurs, d'un notaire, d'une multiplicité de commerces, d'équipements sportifs dans chaque commune, etc. En particulier, la gendarmerie est une véritable « police de proximité ». Et tous ces équipements sont reliés à l'extérieur par des réseaux variés et vivants. Face à ce tableau, celui de la cité est désespérément pauvre. Il est incroyable que l'on ait fabriqué tant de béton sans mieux se préoccuper de la vie de ceux qu'on y logeait. Après une période de mixité sociale, la ségrégation s'est développée par la fuite des classes moyennes et parfois aussi par la politique d'attribution des logements par les municipalités (Oberti, 1999). Les hommes politiques ont créé le mal contre lequel ils luttent aujourd'hui. Cette comparaison montre que les banlieues sont en manque de politique et qu'il faut que celle-ci y pénètre intimement pour les faire échapper aux dangers du ghetto.

Délinquance des jeunes

La délinquance des jeunes est posée dans le débat public actuel comme le problème majeur et le plus difficile à maîtriser. Or, cette délinquance est en augmentation dans tous les pays d'Europe, à la fois parce que des jeunes plus nombreux se lancent dans la délinquance et surtout parce que les petits noyaux très actifs multiplient les actes: 5 % des jeunes les plus délinquants commettent plus de la moitié des

délits. Les chiffres sont, dans ce domaine, plus sujet à caution que pour l'ensemble des délinquants : selon des comptes extrêmes, le nombre des délinquants mineurs est évalué à 33 500 ou 1 500 000 ! Les enquêtes d'autodéclaration menées par Sébastien Roché et son équipe dans deux grandes agglomérations françaises et celles de Laurent Bègue portant sur 1 200 élèves fournissent des données fiables qui sont corroborées par les travaux étrangers déjà anciens. Les adolescents dont les deux parents sont d'origine maghrébine commettent environ deux fois plus de délits que les enfants de deux parents nés en France. Les délits des enfants de cadres et des enfants d'ouvriers sont à peu près à égalité, mais le nombre d'auteurs poursuivis par la police est plus élevé chez les enfants d'ouvriers. La plupart de ces délits sont des petits vols : 50 % des auteurs de vols ont gagné moins de 15 euros.

Les noyaux très actifs imposent souvent leur loi et établissent dans certains quartiers une ambiance de violence et de peur d'agressions physiques, des intimidations et des dégradations matérielles. « Ces enfants sont poussés par la prise de risque et la volonté d'en découdre. Le risque fait partie de leur motivation (...) Il faut marquer son territoire et rappeler à tous son existence » (Roché *in Futuribles*, p. 19). Ceci dit, ces noyaux actifs sont rarement des noyaux durs et de longue durée ; ils ne « vivent guère plus d'un ou deux ans. Les jeunes interrogés disent avoir commis leur première infraction à un âge de plus en plus jeune ». Enfin, Hugues Lagrange souligne : « Un des aspects saillants des conduites contemporaines des jeunes est moins un rapport relâché à l'interdit qu'une confusion des limites de caractère normatif et performatif. Le goût d'atteindre les frontières, d'explorer les possibles, recompose le sens du licite et de l'illicite » (*in Mucchielli et Robert*, 2002, p. 158).

Les causes et les lieux

Les facteurs auxquels on peut attribuer la violence des jeunes sont variés et il est difficile de leur attribuer un poids précis. Par exemple, c'est une évidence communément admise que la violence à la télévision est une cause majeure qu'il faut maîtriser ; or aucun psychologue ni aucun sociologue n'a pu véritablement établir de lien direct entre les images à l'écran et la violence des jeunes. La thèse de la « catharsis » (le spectacle violent soulage l'individu de son penchant agressif) remonte à la Grèce antique, et la thèse adverse s'opposent sans qu'on puisse conclure. Les études innombrables qui ont été menées depuis l'apparition de la télévision (Bastide, 2000) conduisent Judith Lazar (1991, p. 163) à cette conclusion : « Si la relation de l'individu est stable, il y a peu de chance que la violence présentée par les médias entraîne un changement significatif de son compor-

tement. Par contre, s'il y a rupture ou instabilité dans les relations sociales, les programmes violents des médias peuvent avoir des effets sur le comportement agressif du sujet ».

Le chômage est sans nul doute un facteur qui crée des conditions sociétales favorables à une augmentation de la frustration des jeunes, qui les pousse à la violence émeutière. Les premières émeutes de jeunes banlieusards et les premières voitures brûlées en 1979 à Vaux-en-Velin et en 1981 à Vénissieux datent de la montée du chômage des jeunes. Ceci dit, si dans une première période, les courbes du chômage et des vols paraissent croître parallèlement, dans une seconde période, elles divergent; la délinquance ne baisse pas avec la baisse du chômage.

Analysant les origines des émeutes de Montbéliard en juillet 2000, Stéphane Beaud et Michel Pialoux (2002) soulignent que « les casseurs d'aujourd'hui (les 12-20 ans) ont grandi aux côtés de leurs frères aînés et les ont vu devenir les victimes structurelles de la crise, et en être les « abîmés » physiquement et psychologiquement (...) L'expérience du chômage s'est largement diffusée dans les familles, notamment des aînés aux cadets (...) La possession d'un diplôme supérieur ne protégeait plus du chômage (...) Le découragement, la déprime, le sentiment de *no future* se sont propagés, notamment au sein des fratries des familles immigrées et parmi les plus jeunes (...) Les enseignants ont ressenti une rupture au début des années 1990: la fin de l'effort scolaire pour une partie croissante de leurs élèves qui leur répondait « à quoi bon? » ou « pour finir chômeur? » (...) c'est une période où dans ces quartiers « on » a fabriqué des jeunes « aigris », révoltés, dotés d'un potentiel de rage qui apparaît souvent sans limite » (p. 225). Et ce sont ces jeunes qui ont brûlé les voitures en juillet 2000, à l'époque où pourtant Peugeot embauchait à tour de bras. En effet « c'est quand la tension sur le marché de l'emploi se relâche que la tenaille se desserre, que beaucoup se mettent à crier leur haine à expulser et qu'ils ont longtemps tenu profondément enfouie en eux (...) leur situation exprime d'une manière paroxystique l'affaiblissement du statut ouvrier dans la société française » (p. 229). Devant ce déclassement, les jeunes ont besoin de « défendre de manière sourcilleuse leur honneur social (...) Une 'culture de la provocation' s'est élaborée au fil des jours et des ans, culture qui est le produit social de ces années d'exclusion (...) Lorsque le plein emploi réapparaît, la volonté de défense se retourne très vite en provocation » (p. 241-242).

Contrairement à une opinion répandue, la structure de la famille a une influence sur la délinquance, mais faible: les enfants des familles désunies ou monoparentales n'attestent pas une fréquence d'actes délictuels nettement plus élevée que les enfants vivant avec leurs deux parents. En revanche, la différence est nette chez les enfants qui ont affaire à la justice, ce qui confirme que la famille protège le jeune

délinquant. En fait, la variable clé est la relation entre parents et enfant : à un contrôle parental très fort correspondent des taux de délinquants trois à quatre fois inférieurs à ceux d'enfants jouissant d'un contrôle parental très faible. Ceci étant dit, il est impossible de démêler si les parents contrôlent mal des enfants incontrôlables... Le contrôle fort est nettement plus répandu dans les familles de cadres et de professions intermédiaires comparé aux familles d'ouvriers et d'employés. Curieusement, Hugues Lagrange (2001) remarque que les cadets de familles nombreuses sont plus souvent délinquants, ce qui s'expliquerait par le fait que leurs aînés leur donne une image proche de la « galère » qui les attend, alors pourquoi l'école : ils préfèrent reporter leurs ambitions sur la délinquance.

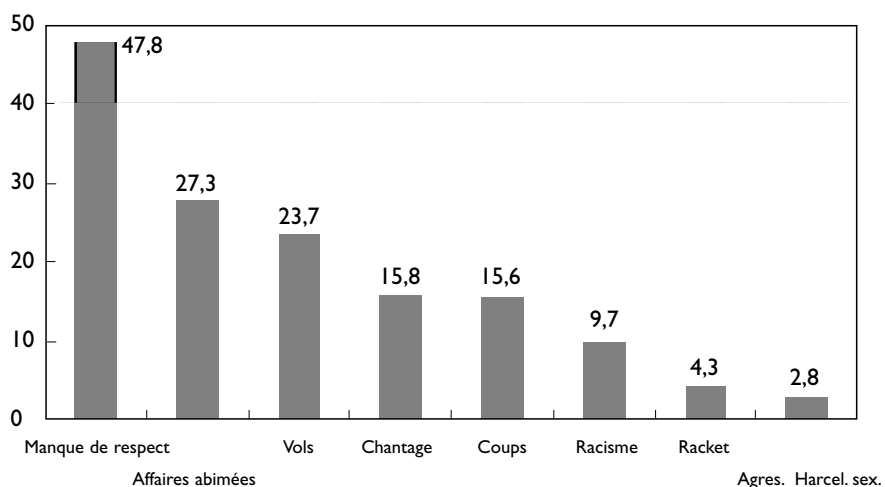
La violence des jeunes se manifeste tout particulièrement dans certaines banlieues et dans certains établissements. Il y a déjà près de vingt ans que François Dubet (1987) a expliqué la montée de la haine chez les jeunes en « galère ». Notre société leur montre toutes ses abondances à la télévision et dans les vitrines et, en même temps, les leur refuse : il serait surprenant qu'ils n'en conçoivent pas de la haine pour cette société et qu'ils ne l'expriment pas par leur seule arme, la violence, en brisant les vitrines, en brûlant des autos, en s'attaquant aux chauffeurs d'autobus et même aux pompiers. Hugues Lagrange (2001) souligne que les jeunes « enfermés dans une identité locale qu'ils n'ont pas choisie, tentent par la violence d'inverser le stéréotype qui les donne pour des perdants » (p. 6). Pour les garçons, l'affirmation de leur virilité ne peut se traduire que par la violence. Ce lien est attesté par les enquêtes de Sébastien Roché (2002) : « Les adolescents qui s'intéressent à la politique ne sont ni plus ni moins délinquants que les autres. Mais les jeunes qui participent à des actions sont plus souvent auteurs de délits » (p. 272). Et cela vaut aussi bien pour les enfants de cadres que pour les enfants d'ouvriers. Autrement dit, manifester incite à penser que si l'on peut se rebeller en politique, on peut aussi bien s'affranchir de la légalité dans la vie quotidienne, et l'usage de la violence paraît légitime dans les deux cas ; ceci dit, « baston » et « manifestation » ne sont pas équivalents et violence acquisitive et expressive peuvent se combiner.

Il faut remarquer que cette violence émeutière est particulière à la France : on n'observe rien d'analogue en Allemagne ou en Italie, ni en grande Bretagne où la violence se manifeste dans les stades et les émeutes raciales. Ce qui pourrait s'expliquer par la tradition politique française de recours à la rébellion pour se faire entendre par le pouvoir, tradition fort ancienne si l'on se réfère au professeur Nicolas (2002) qui a répertorié 8 500 rébellions entre 1660 et 1789.

Le collège et le lycée reçoivent aujourd'hui des élèves qui, autrefois, ne dépassaient pas le certificat. Pour eux, l'école n'est plus porteuse d'espoir de promotion sociale et son fonctionnement leur paraît

arbitraire; ils ressentent le système d'évaluation et de sanctions comme injuste. Le recours à l'autorité n'étant plus possible, il se crée un climat d'incompréhension, de tension, de micro-agressions dont souffrent en premier les enseignants, mais aussi les élèves. Dans les enquêtes, la moitié des élèves se déclarent victimes de « manque de respect » et 15 % de chantage ou de coups.

2. Pourcentage des élèves qui se déclarent victimes

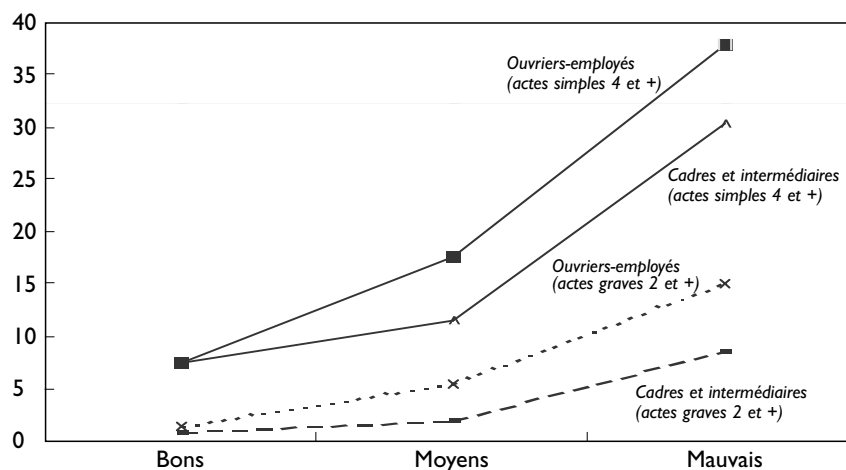


Source : Carra, Faggianelli, 2002, p. 28.

On peut donc conclure avec François Dubet: « Une des dimensions et des significations de la violence aujourd'hui tient à la disparition des zones de déviance tolérée, à l'affaiblissement de la connivence culturelle entre maîtres et élèves. Les adultes interprètent des conduites comme violentes parce qu'ils ne les comprennent pas (...) Cette cécité culturelle accroît sensiblement la violence elle-même, elle renforce le contrôle, elle « criminalise » des conduites banales (...) on exige bien plus des élèves d'un collège 'difficile' que des élèves d'un collège 'bourgeois' » (Carra, Faggianelli, p. 10). La liaison entre réussite scolaire et faible délinquance est attestée dans les enquêtes de Sébastien Roché (2002) : les mauvais élèves reconnaissent avoir fait beaucoup plus de délits que les bons élèves et aussi bien parmi les enfants de cadres que parmi les enfants d'ouvriers (même si les seconds en déclarent un plus grand nombre)

Curieusement, le temps consacré au travail scolaire le soir est un bon indicateur de la propension à la délinquance: plus on passe de temps à ses devoirs, moins on commet de délits, chez les filles comme chez les garçons, et chez les enfants de cadres comme chez les enfants d'ouvriers.

3. Niveau scolaire et délinquance



Source: Sébastien Roché, 2001.

Ainsi s'accroît le contraste entre une jeunesse qui joue le jeu social plus ou moins bien et une minorité qui se réfugie dans la haine et la violence, ou dans le rêve de succès sportifs et de show bizz présenté tous les soirs à la télévision.

Comparaisons européennes

Dans tous les pays, les homicides sont en diminution sur la longue période. En France, dans la période récente, on a assisté à une augmentation du taux d'homicides entre 1975 et 1984 (1,5 pour 100 000), suivi d'un palier puis d'une retombée qui ramène le taux entre 1998 et 2000 à celui de 1975 (1 pour 100 000) : le taux de décès par homicide ou agression est le plus faible en France par comparaison avec l'ensemble de l'Europe des 15, le maximum se trouvant au Portugal et en Finlande (loin derrière les États-Unis). Les coups et blessures volontaires sont sur une courbe en faible croissance. Les tendances sont voisines pour la plupart des pays.

En revanche, toutes les formes de vols et cambriolages ont été multipliées par près de 10 en 30 ans (45 à 397 pour 10 000 de 1950 à 1982) suivies par un palier et une faible tendance à la baisse depuis 1994 ; en particulier, grâce à une baisse des vols de ou dans les voitures, baisse visible sur les statistiques de la police et encore plus nette sur les enquêtes de victimation (4 700 000 en 1994-1995, 4 000 000 en 1998-1999) qui est sans doute due en grande partie à la sophistication croissante des anti-vols. Les cibles potentielles se déplacent en fonction des nouveautés, par exemple les vols de téléphones portables se sont « normalement » multipliés. Il est difficile de porter un jugement sur la délinquance économique et financière, parce qu'elle dépend à la fois des évolutions législatives et des capacités de traitement de la machine judiciaire. Enfin, la délinquance liée aux stupéfiants est un secteur particulier et très complexe qui ne peut être analysé ici.

Sur tous les indicateurs de l'enquête de victimisation, la France est proche de la moyenne des pays européens, la Grande-Bretagne et la Hollande se situant au maximum, la Finlande (sauf pour les homicides) et la Suède au minimum. Le pourcentage de personnes qui ont déclaré avoir été victimes d'une agression en 1999 donne un « indice de victimation » très rustre qui permet cependant des comparaisons : le plus élevé se trouve en Angleterre et Pays de Galles (26), suivi par la Hollande (25) ; le plus faible, le Portugal (15) est suivi par l'Espagne et la Finlande (19) ; la France et la Belgique se situent dans la moyenne (21). Dans tous les pays, le plus grand risque est de voir sa voiture volée : le vol de voitures représente un quart de tous les délits. Ce risque est plus grand en Grande-Bretagne (2,6 %), la France vient ensuite (1,9 %), les Finlandais et les Hollandais ont le moins de risque (0,5 %). D'ailleurs, seulement 13 % des Français ont installé un système d'alarme contre 34 % des Anglais. Et pourtant, près de la moitié des Français et des Belges craignent d'être cambriolés dans l'année suivante alors que les Finlandais, les Suédois et les Danois sont moins de 20 % à partager cette crainte. Il est remarquable que le taux de cambriolage est voisin de la moyenne alors que les Français sont parmi les plus nombreux à craindre un cambriolage. Les cambriolages sont plus fréquents en Grande-Bretagne et en forte augmentation (de 3,8 % en 1989 à 5,6 en 2000), tandis qu'en France, ils baissent de 4,7 % en 1989 à 2,3 % en 2000, un des indices les plus bas d'Europe, voisin de la Suisse (1,3 %). Cette évolution est perçue par les interviewés : en France, ceux qui redoutaient d'être cambriolés au cours de l'année suivante sont passés de 36 % en 1989 à 53 % en 1996 et 44 % en 2000.

I. Causes de décès par homicide ou agression

Cas pour 100 000 hommes et 100 000 femmes

Pays	Hommes	Femmes
Belgique	1,9	1,2
Danemark	1,3	0,8
Allemagne	1,1	0,7
Grèce	2,5	0,6
Espagne	1,2	0,4
France	0,9	0,5
Irlande	1,6	0,7
Italie	1,9	0,5
Pays-Bas	1,6	0,5
Autriche	1,3	0,9
Portugal	2,0	0,7
Finlande	3,4	1,3
Suède	1,5	0,8
Royaume-Uni	1,0	0,4
Islande	1,2	0,0
Norvège	1,3	0,6
Suisse	1,6	1,2

Source: Annuaire Eurostat 2002.

Risque de victimation

Pourcentage de victimes une fois ou plus en 1999

Pays	Total	Cambriolage
Angleterre-Pays de Galles	26	5,2
Irlande du Nord	15	2,5
Écosse	23	3,2
Belgique	21	4,1
Danemark	23	4,2
Finlande	19	1,2
France	21	2,3
Pays-Bas	25	3,6
Pologne	23	3,1
Portugal	15	2,5
Espagne	19	1,9
Suède	25	2,3
Suisse	18	2,7
États-Unis	21	3,8

Source: *Criminal victimization in 17 industrialized countries* Wetenschappelijk Onderzoek en Documentatiecentrum, The Netherlands.

Le risque d'agression sexuelle pour les femmes varie peu d'un pays à l'autre, de même que les risques de coups et blessures; sans doute, est-ce ce qui explique que les femmes y soient plus sensibles que les hommes. Elles sont nettement plus nombreuses à avoir peur de sortir le soir dans la rue, alors qu'en moyenne elles sont moins victimes que les hommes. De même, les chômeurs sont deux fois plus craintifs que les salariés en emploi. Dans la majorité des pays, le nombre des crimes a augmenté de 1989 à 1994, puis a baissé entre 1995 et 2000. En Grande-Bretagne, il passe de 19 % à 30 % pour retomber à 26 % ; en France il a augmenté de 19,4 % à 25,3 % pour baisser à 21,4 %.

En moyenne, dans tous les pays, l'attitude répressive s'est renforcée: le nombre des gens qui pensent qu'il faut mettre les délinquants en prison a augmenté. La peine à infliger à un cambrioleur récidiviste varie beaucoup d'un pays à l'autre. Les Français sont les moins favorables à la prison (12 %) avec les Catalans (7 %), tandis que la moitié des Anglais sont en faveur de l'emprisonnement. De même, 69 % des Français sont favorables aux travaux d'intérêt collectif contre 28 % des Anglais. La population carcérale était inférieure à 100 pour 100 000 en 2000 dans la plupart des pays d'Europe occidentale, sauf au Portugal (424), en Angleterre (124) et en Espagne (114) ; par comparaison aux États-Unis, elle s'élevait à 685.

Les résultats de cette enquête confirment ceux qui ont été annoncés en introduction: les victimes d'atteinte aux biens sont plus nombreuses dans les grandes villes et parmi les populations aisées, alors que la violence est plus répandue dans les milieux populaires. Dans les agressions contre les personnes, les victimes sont plus fréquentes chez les jeunes, les célibataires, et les personnes qui sortent fréquemment de chez elles. Évidemment, les jeunes femmes (16-24 ans) ont 25 fois plus de risque d'agression sexuelle que les femmes de plus de 55 ans. Près d'un quart des répondants disent qu'ils redoutent de sortir seul dehors la nuit; les Français se situent dans cette moyenne internationale (22 %) ; encore une fois, les Anglais sont les plus craintifs (27 %) et les Scandinaves le moins (Danois: 17 %). Ceux qui ont été victimes d'un cambriolage ou d'une agression sont plus pessimistes: ils sont plus nombreux à avoir peur de sortir seul le soir, à craindre d'être à nouveau victime l'année suivante d'une agression. Par exemple, parmi ceux qui n'ont pas été cambriolés dans les cinq années précédentes, 27 % craignent d'être cambriolés l'année suivante et 23 % ont peur de sortir seul le soir; pour ceux qui ont été victimes en 1999, les chiffres s'élèvent à 47 % et 34 %.

En moyenne, la moitié des agressions mentionnées ont fait l'objet de déclarations à la police, avec peu de différence entre les pays (France: 52 %). Les raisons invoquées pour ne pas faire de déclaration sont nombreuses: « peu d'importance, ne relève pas de la police, la police ne peut rien faire, la police ne veut pas intervenir, crainte de

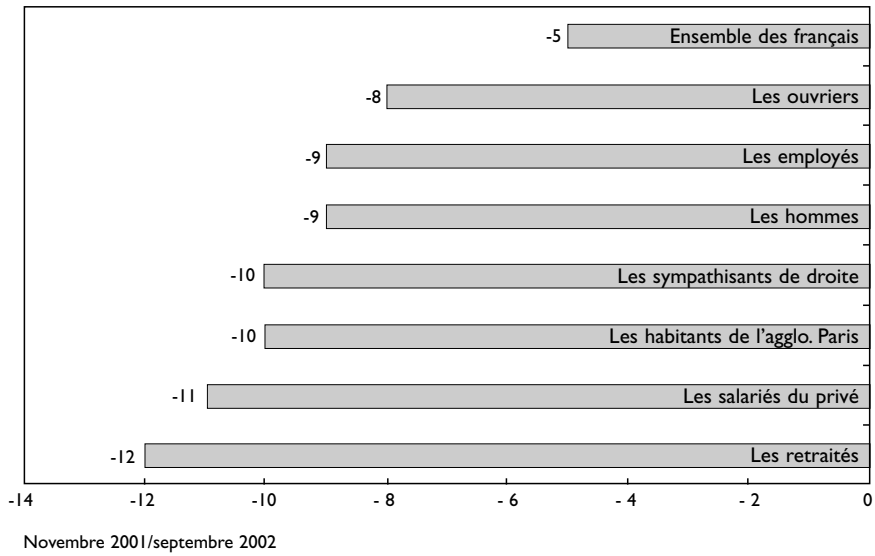
représailles, etc. ». Les variations sont faibles d'un pays à l'autre. Lorsqu'ils ont fait une déclaration de vol d'automobile ou de cambriolage, les Danois et les Suisses sont les plus satisfaits de la réponse de la police (75 % de satisfaits), les Français et les Portugais les moins satisfaits (43 % et 31 %) ; dans tous les autres pays, le résultat varie de 60 à 70 %. Les Français et les Hollandais ne ressentent pas le besoin d'une aide après une agression personnelle ou un cambriolage (38 %), alors que les deux tiers des Anglais et des Danois pensent qu'une aide aurait rendu service. 65 % des Français pensent que la police remplit bien son rôle pour contrôler la délinquance dans leur voisinage et ils se situent dans la moyenne : les plus satisfaits étant les Écossais (76 %) et les moins satisfaits les Portugais (45 %) et les Hollandais (52 %). Toutefois cette confiance a eu tendance à baisser entre 1989 et 1996 et à remonter en 2000 ; c'est en particulier le cas en France : 62 %, 56 % et 65 % aux mêmes dates.

Conclusion

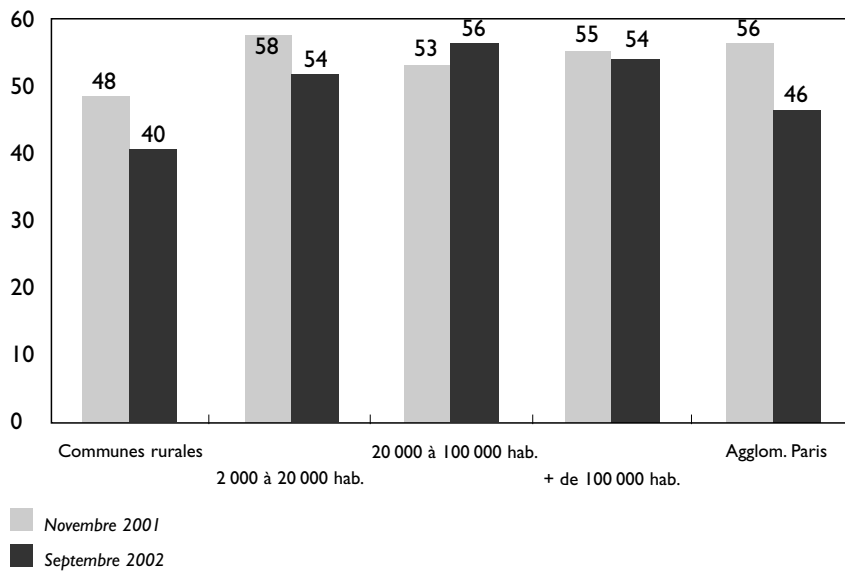
Les indices disponibles mesurant crimes et délits situent la France dans la moyenne des pays européens ; par ailleurs, l'évolution de ces indices est peu ou prou commune à l'ensemble de l'Europe. Autrement dit, de ce point de vue, il n'y a pas d'exception française et les grandes tendances sociétales se répercutent partout de la même manière sur la criminalité. Les indicateurs incitent à penser que le milieu des années 1990 a vu la criminalité et le sentiment d'insécurité augmenter, puis baisser pour retrouver son niveau antérieur. Les statistiques de la police révèlent la même évolution, mais avec une ampleur moindre : pour une base 100 en 1988, selon la police on a 112 en 1995 et 108 en 1999, et selon l'enquête 130 en 1995 et 100 en 1999. Si l'on prend des délits particuliers, on voit par exemple que le pourcentage des victimes de fraude commerciale est passé en France de 9,8 % en 1996 à 4,4 % en 2000. De même, les victimes de pickpocket et les vols à l'arraché sont passées de 1,9 % à 1,3 % entre 1996 et 2000. Le nombre de cambriolages a diminué dans presque tous les pays : - 21 % en France, - 28 % en Allemagne, - 31 % en Angleterre et - 10 % en Italie.

Ce qui tendrait à suggérer que les hommes politiques français réagissent à contre-temps. En effet, les dernières enquêtes montrent que le sentiment d'insécurité est en recul dans les années récentes. Ce recul est particulièrement marqué dans les communes rurales et, curieusement, dans l'agglomération parisienne, ainsi que parmi les retraités et les salariés du privé.

4. Les reculs du sentiment d'insécurité les plus marqués



5. Baisse du sentiment d'insécurité selon le type d'agglomération



Source: Sondage CSA

Tous les sociologues connaissent la théorie de Thomas selon laquelle: « Lorsqu'une situation est considérée comme réelle par une population, elle est réelle dans ses conséquences ». Ce qui a été décrit ci-dessus n'est qu'une illustration de ce fameux théorème que les hommes politiques devraient méditer. Primo, les faits de la criminalité sont difficiles à connaître avec précision. Secundo, l'ensemble des données disponibles montre que l'augmentation de la délinquance date de la fin des années 1950 dans tous les pays européens. Tertio, depuis 1990, on assiste à la fois à une stagnation de la délinquance et à une augmentation de l'inquiétude sécuritaire. Quarto, les hommes politiques s'en aperçoivent et s'en servent, avec retard, comme argument électoral avec pour effet d'augmenter l'inquiétude avec l'aide des médias qui donnent une résonance disproportionnée à leurs propos électoralistes, jouant ainsi les pompiers pyromanes. Enfin, tout le monde pense que la criminalité est un mal menaçant, alors qu'elle était plutôt en baisse.

Le Professeur Thomas ne pouvait pas imaginer meilleure illustration de son théorème que R. K. Merton a reformulé sous le nom de « prédiction créatrice » de la manière suivante: « Les croyances collectives engendrent leur propre réalisation » (p. 140). Le bruit électoral-médiatique devrait donc entraîner une nouvelle augmentation des délits que, cependant, les statistiques ne révèlent pas pour le moment; ce qui inclinerait à mettre en faute le théorème. En revanche, la violence à l'école peut s'expliquer en partie par le mécanisme de la prédiction créatrice.

Certes, la criminalité, surtout depuis qu'elle a pris une forme atténuée mais plus diffuse, est un excellent thème électoral, puisqu'il s'agit de morale et que tous les mécanismes de projection idéologique et de recherche de bouc-émissaire sont mis en jeu. Elle se prête admirablement au ping-pong droite-gauche que les hommes politiques se plaisent à donner en spectacle à un peuple qui semble s'en lasser puisqu'il a voté en majorité le 21 avril contre les partis au pouvoir, en s'abstenant et en votant à droite comme à gauche pour les partis contestataires. Il n'est donc pas sûr que le thème de la délinquance soit aussi porteur que les hommes politiques semblent le penser.

Dans notre société qui se veut non violente, une contre-société violente est en constitution depuis une vingtaine d'années dans les quartiers de logements sociaux, peuplés majoritairement d'ouvriers manuels, dont on peut dire sans exagération que leur jeunesse est en rébellion larvée. Cette contre-société se reproduit génération après génération dans des établissements scolaires où règne un climat de brutalité et d'affrontement parce que la pédagogie est inadaptée et que l'enseignement ne conduit pas aux yeux des élèves vers l'espoir d'une insertion professionnelle et sociale enviable. Les diverses formes de délinquance et de criminalité se développent préférentiellement

dans ces quartiers qui posent aux élus locaux et nationaux et aux institutions publiques et privées de difficiles problèmes. Une véritable « reconquête » supposera des moyens considérables. La politique de la ville poursuivie depuis vingt ans n'est guère qu'une aumône. Pour rattraper le temps perdu et recréer les conditions de vie d'une société normale, il conviendra de multiplier les institutions et les services, peut-être redéfinir les limites administratives en créant de nouvelles communes et, ainsi, d'y réintroduire la politique en multipliant les élus. Quelques éducateurs de rue ne suffiront jamais, il faut y assigner de jeunes hauts fonctionnaires et enseignants prêts à se donner à fond dans un début de carrière prometteur. Sinon, s'en remettre à la police pour contrôler tant bien que mal la situation conduit inévitablement à aggraver l'effet de stigmatisation et de ghetto.

Références bibliographiques

- BASTIDE Luc, 2000, « L'image, école de la violence? » in Langouët (dir.) *Les jeunes et les médias en France*, Paris, Hachette.
- BARCLAY et TAVARES, 2001, *International Comparisons of Criminal Justice Statistics 1999*, Londres, Home office.
- BEAU Stéphane et Michel PIALOUX, 2002, « Sur la genèse sociale des émeutes urbaines », *Sociétés contemporaines*, n° 45-46, pp. 215-243.
- CARESCHE Christophe et PANDRAUD Robert, 2002, *Rapport sur la création d'un observatoire de la délinquance*, Paris, Assemblée nationale.
- CARRA Cécile, Daniel FAGGIANELLI, 2002, « Ecole et violence », *Problèmes économiques et sociaux*, Documentation Française, n° 881, 4 octobre.
- COUNCIL OF EUROPE, 1999, *European Sourcebook of Crime and Criminal Justice Statistics 1999*, Strasbourg.
- DUBET François, 1987, *La galère: Jeunes en survie*, Paris, Fayard.
- FUTURIBLES, 2002, *La délinquance des jeunes*, dossier, n° 274, avril.
- LAGRANGE Hugues, 2001, *De l'affrontement à l'esquive, violences, délinquances et usages de drogues*, Paris, Syros.
- LAZAR Judith, 1991, *Sociologie de la communication de masse*, Paris, Armand Colin.
- LES EUROPÉENS ET LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, Eurobaromètre, 44, 1996.
- MERTON R. K., 1951, *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, (trad. Française Armand Colin, 1997).

- MUCCHIELLI Laurent et Ph. ROBERT (dirs.), 2002, *Crime et sécurité: l'état des savoirs*, Paris, La Découverte.
- MUCCHIELLI Laurent, 2001, *Violences et insécurité, fantasmes et réalités dans le débat français*, Paris, La Découverte.
- NICOLAS Jean, 2002, *La rébellion française*, Paris, Le Seuil.
- OBERTI Marco, 1999, « Formes et contenu d'une conscience sociale chez les jeunes des 'quartiers en difficulté' » in « Les nouveaux rapports de classe » *Actuel Marx*, n° 26, deuxième semestre.
- PEYRAT Didier, 2002, « Habiter, cohabiter, la sécurité dans le logement social », Rapport du Secrétariat d'Etat au logement.
- ROBERT Philippe., Renée ZAUBERMAN, Maris-Lys POTTIER, Hugues LAGRANGE, 1999, « Mesurer le crime », *Revue Française de Sociologie*, avril-juin, pp. 255-294.
- ROCHÉ Sébastien, 2001, *La délinquance des jeunes, les 13-19 ans racontent leurs délits*, Paris, Seuil.
- ROCHÉ Sébastien, 2002, *Tolérance zéro? Incivilités et insécurité*, Paris, Odile Jacob.
- VAN KESTEREN J., P. MAYHEW, P. NIEUWBERTA, 2000, *Criminal Victimization in Seventeen Industrialized Countries: Key Findings from the 2000 International Crime Victims Survey*, The Hague, WOCD.

